

Seule et l'esprit tranquille : comment accéder à la liberté financière à toutes les étapes de la vie



À 54 ans, Tracy a dû recommencer à zéro. Lana Lee Robinson se souvient que, lorsqu'elle était conseillère, Tracy était venue la consulter à la suite du décès soudain de son mari. « Tracy était dépassée et craignait pour son avenir financier », raconte M^{me} Robinson, aujourd'hui directrice exécutive, Stratégies de gestion de patrimoine au sein du groupe Planification financière et conseils CIBC.

Tracy ne participait pas à la gestion des finances familiales parce qu'elle se consacrait à l'éducation des enfants. Elle en savait très peu sur les avoirs et les dettes de la famille, de même que sur les placements effectués en vue de financer la retraite de son mari et la sienne, ainsi que les études des enfants.

Tracy est loin d'être la seule dans son cas. Au cours de leur vie, les femmes risquent d'être confrontées à deux réalités : le divorce (environ le tiers de tous les mariages se terminent par un divorce) et le veuvage (les femmes vivent 5,6 ans de plus que les hommes). Compte tenu de ces deux tendances, de nombreuses femmes se retrouvent soudainement seules et entièrement responsables de leur bien-être financier, parfois pour la première fois de leur vie.

Pour la plupart d'entre nous, la planification en cas de situation difficile, comme un divorce ou le décès du conjoint, peut être un processus intimidant et chargé d'émotions. Mais ne pas le faire, c'est risquer de subir de graves conséquences. « Ces femmes assument soudainement un grand nombre de responsabilités financières, familiales et juridiques, et doivent souvent gérer en parallèle leur chagrin ou leur colère », explique M^{me} Robinson.

« Ces femmes peuvent avoir également de bien mauvaises surprises, comme des dettes élevées, un testament périmé et des comptes cachés », ajoute M^{me} Robinson. « En rétrospective, je peux dire que presque toutes les veuves et les divorcées avec qui j'ai travaillé regrettaien de ne pas avoir participé davantage aux décisions financières à long terme pendant qu'elles étaient en couple. »

C'est pourquoi M^{me} Robinson recommande vivement à toutes les femmes de prendre les choses en main et de s'investir dans leurs finances dès aujourd'hui. N'attendez pas qu'un imprévu survienne.

Que doivent faire les femmes pour mieux se préparer?

Redéfinissez votre rôle en renforçant votre confiance sur le plan financier

« On cite souvent comme obstacle le fait de ne pas savoir par où commencer », mentionne M^{me} Robinson.

Près de la moitié des Canadiens (46 %) admettent manquer de confiance en ce qui concerne les placements¹.

« Que vous soyez aux prises avec un événement difficile de la vie ou ayez simplement l'habitude de laisser votre compagnon de vie gérer vos finances, vous devez oser franchir ce premier pas afin d'améliorer vos connaissances », exhorte M^{me} Robinson. Le savoir est indispensable pour prendre en main votre situation financière.

En vous engageant dès maintenant dans vos finances, vous vous sentirez prête, en cas d'imprévu, à assumer vos responsabilités financières.

Que conseille M^{me} Robinson? Tenez sans tarder ces conversations financières importantes avec votre compagnon de vie ou les membres de votre famille. Dites-leur qu'au cas où vous deviendriez subitement responsable des finances du ménage, vous devez être au fait des avoirs, des dettes contractées et des placements. N'attendez pas qu'un événement transforme votre vie, vous obligeant à tout apprendre dans des circonstances chargées de stress ou d'émotions. « Si un seul membre du couple assume la responsabilité des finances familiales à long terme, ses décisions peuvent ne pas tenir compte des priorités des deux conjoints ou des besoins de toute la famille », signale M^{me} Robinson.

Pour participer davantage, commencez par donner la priorité à votre propre apprentissage. Ne le relégez pas à la fin de votre liste de tâches à faire. La plupart des banques offrent, à l'instar de la Banque CIBC, des séminaires conçus pour les femmes traitant de sujets comme les placements, la planification de la retraite, l'établissement d'un budget et plus encore. C'est un bon point de départ. D'excellents ateliers virtuels, balados, livres et ressources en ligne sont aussi à votre disposition. Si vous préférez l'apprentissage par la pratique, l'un des meilleurs moyens pour ce faire reste de consulter un conseiller professionnel.

Une fois ces bases acquises, il est temps de commencer à discuter d'argent et de placements. Parlez-en avec vos amis, vos proches ou un conseiller professionnel. « L'important, c'est d'entretenir la conversation, car plus vous en parlez et plus vous posez des questions, plus vous apprenez », précise M^{me} Robinson.

La bonne nouvelle? Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de solliciter les conseils d'un expert au moment d'investir (68 % par rapport à 59 %)¹. Canalisez cette

propension à communiquer pour commencer à prendre votre avenir financier en main.

Planifiez à long terme

« Qu'elle soit prévue ou non, une transition de vie importante peut causer des perturbations, touchant aussi bien les émotions que les finances. Un plan financier rigoureux peut vous aider à vous adapter à votre nouvelle réalité en cernant vos besoins, en définissant vos objectifs et en évaluant différents scénarios financiers », souligne M^{me} Robinson. « Un conseiller peut vous aider à élaborer votre plan et à le mettre à l'épreuve. »

N'oubliez pas, toutefois, que vous n'établissez pas votre plan une fois pour toutes avant de passer à autre chose. Les circonstances changent, donc votre plan doit évoluer avec vous et prendre en compte les changements et les étapes clés de votre vie. « Révisez-le annuellement et chaque fois que survient un événement majeur », préconise M^{me} Robinson.

« Les femmes doivent aussi créer un plan qui tient compte de leur espérance de vie plus longue et des coûts croissants des soins de santé », poursuit M^{me} Robinson. Il ne faut pas exclure la possibilité que le premier conjoint à nécessiter des soins médicaux épouse l'épargne familiale. Ce sont des points à garder en tête lorsque vous établissez et mettez à jour votre plan financier.

Consulter un conseiller professionnel peut contribuer à votre tranquillité d'esprit, que vous soyez actuellement aux prises avec un événement majeur de la vie ou gériez déjà votre propre bien-être financier de façon proactive.



Liste de vérification pour le choix d'un conseiller :

- 1 Demandez des recommandations.** Si vos proches et amis sont satisfaits de leur conseiller, ce pourrait être un bon point de départ.
- 2 Assurez-vous que le conseiller vous accorde la priorité.** Oriente-t-il la discussion vers les taux de rendement et les solutions de produits, ou s'efforce-t-il d'abord de vous comprendre et de connaître vos objectifs et vos priorités?
- 3 Assurez-vous qu'il prend en compte les besoins particuliers des femmes en matière de planification,** par exemple :
 - Une espérance de vie plus longue susceptible d'entraîner un déficit d'épargne-retraite
 - Les responsabilités familiales (enfants ou parents vieillissants) qui pourraient vous amener à quitter le monde du travail pour un temps et réduire votre revenu viager

Ne négligez pas la planification successorale

Que vous soyez mariée, divorcée, veuve ou célibataire par choix, quand vous pensez à votre sécurité financière, n'oubliez pas la planification successorale.

« Vous vous dites peut-être qu'étant sans conjoint ni enfant, vous n'avez pas besoin d'un plan successoral. Ce n'est pas le cas », fait remarquer M^{me} Robinson. Un plan successoral garantit le respect de vos volontés concernant vos actifs après votre décès. « Tout le monde devrait avoir un testament, une procuration et un testament de vie, et en cas de séparation ou de divorce, votre testament, votre procuration et les désignations de tous vos bénéficiaires (pour l'assurance vie, les REER et CELI) devraient être mis à jour », affirme M^{me} Robinson.

« La conversation sur la planification successorale est souvent reléguée aux oubliettes, puisqu'elle n'est pas considérée comme une préoccupation immédiate », affirme M^{me} Robinson. « Or, plus vous tenez cette conversation tôt, plus vous profiterez tôt de la tranquillité d'esprit, car vos volontés seront documentées. Vous éviterez ainsi à vos proches le stress d'avoir à jouer aux devinettes. »

Ces connaissances financières sur les actifs, les placements, les dettes et la planification successorale procurent aux femmes un sentiment d'autonomie qui leur sera fort utile si jamais elles se retrouvent seules responsables de leurs finances. Il n'est jamais trop tard pour commencer, mais le meilleur moment pour commencer, c'est maintenant.

 **Le savoir est une force. Vous trouverez d'autres ressources à l'adresse cibc.com/sonpatrimoine**

Principaux éléments d'un plan successoral :

Procuration – document juridique qui donne à une autre personne le droit d'agir en votre nom pour régler des questions de santé et de propriété de votre vivant.

Testament – document décrivant vos volontés concernant la distribution de vos actifs après votre décès.

Testament de vie – document indiquant vos volontés en matière de soins médicaux au cas où vous tomberiez malade et ne seriez plus en mesure de les communiquer.

Liquidateur ou exécuteur testamentaire – personne choisie pour exécuter les modalités de votre testament.

Une version précédente de cet article a été publiée dans le *Globe and Mail* en mars 2020.

¹Étude de 2019 de la Banque CIBC sur les sacrifices financiers des femmes.

Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers. L'information qui s'y trouve provient de sources jugées fiables et nous semble juste au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude, l'exhaustivité ni la fiabilité. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC. Ni le matériel ni son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC.